

que je seconde l'invitation que vous a faite mon prédécesseur, M. Peltier, au nom de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières; j'espère que la Fédération tiendra ses prochaines assises dans les murs de notre vieille ville. Nous n'avons pas la prétention d'occuper la troisième place de la province, en importance, seulement, nous sommes à mi-chemin entre Québec et Montréal dont nous sommes, pour ainsi dire, le trait d'union; puis; la ville de Laviolette est une des plus anciennes villes de la Province de Québec, si on tient compte du chiffre de la population, des efforts que nous avons faits pour reconstruire notre ville après le terrible incendie d'il y a trois ans, nous croyons avoir droit à la considération de la Fédération. Je vous souhaite d'avance la bienvenue et je m'engage, au nom des citoyens de Trois-Rivières à vous faire l'existence la plus agréable possible durant votre séjour dans nos murs.

M. J. L. Peltier, de Trois-Rivières. Nous avons tenu la première assemblée à Montréal et c'était juste puisque la Chambre de commerce de Montréal était l'âme de la Fédération. Québec nous a reçus avec la cordialité d'une sœur aînée. Nous espérons donc avoir le plaisir de vous avoir au milieu de nous afin que nous puissions vous recevoir le mieux possible.

M. F. H. Hébert, de Sherbrooke;—La ville de Laviolette a certainement des titres tout particuliers. J'appuie la proposition pourvu que l'année prochaine, Sherbrooke, la capitale des Cantons de l'Est—non pas à titre de « fille aînée » mais « d'enfant bien dévouée » ait l'honneur d'être choisie pour recevoir les délégués de la Fédération.

Le Président.—Les assemblées spéciales ne doivent pas nécessairement être tenues au même endroit que l'assemblée annuelle.